

Groupe Départemental de Pilotage
Sur les Troubles du Langage

TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ÉCRIT

COMMENT LES PRENDRE EN COMPTE A L'ÉCOLE ?

La maîtrise du langage à l'école - dire, lire, écrire - constitue une condition indispensable de la réussite scolaire.

Pourtant des enfants n'accèdent que très difficilement à celle-ci et peinent à suivre le rythme de la classe qu'ils fréquentent en manifestant des capacités intellectuelles normales et sans présenter de carences éducatives.

C'est pourquoi la prise en compte de l'ensemble des troubles de l'acquisition du langage oral et écrit doit pouvoir être faite très tôt dans la scolarité ; elle induit alors la mise en place d'attitudes pédagogiques adaptées qu'il convient de construire au cas par cas.

La présente brochure a pour vocation de fournir aux maîtres confrontés à de telles situations les éléments du repérage des difficultés de l'enfant à partir des actions ordinaires de la vie de la classe et des outils de référence de l'institution : socle commun de connaissances et de compétences, évaluations nationales CE1 et CM2, évaluation GS/CP.

Ce document, simple et lisible, résulte du travail d'un groupe d'experts régulièrement réunis depuis 2002 : inspecteurs, médecins scolaires, enseignants spécialisés et conseillers pédagogiques.

Il complète utilement les brochures éditées par le MEN (Prévenir l'illettrisme).

Je souhaite remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution et souhaiter aux utilisateurs d'y trouver les premières réponses à leurs questions.

Jean-Marc GOURSOLAS

Inspecteur d'Académie de Haute-Savoie
Directeur des services départementaux
de l'Éducation Nationale

TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ECRIT : COMMENT LES PRENDRE EN COMPTE A L'ECOLE ?

Les troubles spécifiques du langage, oral comme écrit, sont l'objet d'une préoccupation partagée par les parents, les professionnels de l'enfance, notamment de l'éducation, et les pouvoirs publics.

Ils ont donné lieu à un premier rapport par l'Inspecteur d'Académie, J.C. Ringard en 2000, puis à une circulaire ministérielle en janvier 2002 définissant le rôle des partenaires dans le **repérage**, le **dépistage** et la **prise en charge** de ces enfants.

DU
REPERAGE
AU
DIAGNOSTIC

- le **repérage** incombe aux enseignants qui se doivent d'identifier au sein du groupe classe, les enfants en difficulté de langage.
- le **dépistage** systématique revient aux services médicaux (de PMI pour les enfants de 3 – 4 ans, de santé scolaire dès 5 ans), dépistage qui repose sur une formation spécifique et l'utilisation d'outils validés et étalonnés pour identifier les enfants en difficultés langagières.
- le **diagnostic** est une démarche pluridisciplinaire comprenant au minimum un bilan de langage, un examen médical et un examen psychologique.

L'enseignant de la classe apparaît donc comme le mieux placé pour le repérage des enfants atteints d'un trouble spécifique du langage mais cette mission ne peut être menée à bien que si l'enseignant dispose de quelques informations de base pour en juger.

**RETARD
ou
TROUBLE**

POUR SAVOIR DE QUOI ON PARLE

Tout enfant qui "parle mal" doit avoir une évaluation de son langage, mais "mal parler" n'est pas synonyme de trouble.

Il est nécessaire de définir les quelques termes suivants :

On entend par **retard** un décalage chronologique dans l'acquisition d'une fonction, décalage par rapport à des normes attendues pour l'âge.

Le retard sous-entend rattrapage et évolution vers la normalisation.

Le **trouble** se définit comme la non-installation ou la désorganisation d'une fonction. Dans le cadre développemental, la mise en place de cette fonction est perturbée.

La confusion entre trouble et retard est entretenue par le fait qu'au départ, l'un des premiers signes du trouble de langage est un retard d'acquisition. Mais à l'inverse d'un retard simple qui va s'améliorer avec le temps, le trouble se manifeste également par des formes déviantes du langage, une bizarrerie de construction des mots ou des phrases, le non-respect des stades d'acquisition, et une absence de progrès notables dans le temps.

Le **trouble spécifique** du langage signifie que l'origine est développementale, relevant de la non mise en réseau des neurones dévolus au traitement du langage, sans cause neurologique, ni psychoaffective ou psychiatrique, sans anomalie sensorielle (surdit  notamment) et sans carence majeure de stimulation environnementale.

Dans le cadre d'un trouble spécifique du langage, le trouble est en rapport avec une configuration c r brale particuli re au niveau des zones du langage.

4   6 % des enfants d'une classe d' ge sont concern s par ces troubles et 1 % pr sente une forme s v re.

L'enseignant n'a pas mission de porter un diagnostic qui rel ve d'une  quipe pluridisciplinaire comprenant au minimum un orthophoniste, un m decin et un psychologue.

Toutefois, face   un enfant qui parle "mal", il peut affiner la perception de la difficult  langag re et ainsi avoir une premi re approche de la gravit .

**L'ENSEIGNANT FACE
A L'ENFANT QUI
"PARLE MAL"**

TYPOLOGIE

Ainsi on distingue :

➤ **Les difficultés articulatoires ou élocutoires :**

L'enfant prononce mal un ou plusieurs phonèmes (les fameux CH / J / Z / S) en général en rapport avec une difficulté mécanique de l'organe bucco-phonatoire.

Ces difficultés langagières isolées s'amendent généralement spontanément vers 6 ans.

10 à 20 % d'entre elles qui ne "passent pas" nécessitent une petite rééducation orthophonique mais **elles ne mettent jamais l'enfant en difficulté scolaire.**

➤ **Le retard de parole :**

Le problème se situe au niveau du mot qui va être déformé.

L'enfant prononce bien les phonèmes isolément mais déforme les mots au point que son langage peut être parfois peu intelligible.

Ainsi l'enfant qui déforme de nombreux mots, et dit par exemple : "*tacalogue*" pour "*catalogue*" ou "*cocholat*" pour "*chocolat*" n'a pas de difficulté élocutoire mais un retard de parole.

A 3 ans et demi l'enfant maîtrise les structures fondamentales du langage. Un ou quelques mots complexes mal produits ne sont pas inquiétants mais **un retard de parole à 3 ans et demi, a fortiori plus tard, doit donner lieu à un bilan orthophonique.**

➤ **Le retard de langage :**

Il s'agit d'une altération portant sur la structure de la phrase.

Dans le pire des cas, l'enfant n'est pas ou peu intelligible.

Ce retard de langage peut s'accompagner d'un retard de parole comme dans "*pri a bro a tab moi*" pour "*j'ai pris la brosse sur la table*" (syntaxe non respectée + déformation des sons dans les mots)

ou ne pas s'accompagner d'un retard de parole comme dans "*la brosse moi va prendre*" (phonologie correcte mais syntaxe incorrecte).

Le retard de langage "simple" doit par définition s'amender avec l'âge (il ne persiste pas après 6 ans) et surtout ne comporte pas de formes déviantes ("*flute*" devient "*slufe*").

DEFINITIONS

➤ **Le trouble spécifique du langage oral :**

La **dysphasie** se manifeste par un retard de langage et des altérations déviantes des composantes phonologiques (sons des mots), syntaxiques (structure des phrases), sémantiques (sens donné aux mots et aux phrases) ou pragmatiques (utilisation du langage selon le contexte).

La dysphasie se définit comme un **trouble sévère et durable de l'acquisition du langage oral chez un enfant indemne de trouble neurologique, sensoriel ou psychiatrique.**

Il y a atteinte du versant expressif du langage (ce qu'on produit) et / ou du versant réceptif (ce qu'on comprend). On retrouve pour ces enfants une rupture de l'évolution chronologique des étapes du développement normal du langage, et des formes aberrantes qui peuvent coexister avec des formes correctes du langage.

Les études donnent une incidence de ce trouble entre 1 et 5 % d'enfants dans la population infantile.

➤ **Le trouble spécifique du langage écrit :**

La dyslexie se définit comme **la difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme chez un enfant normalement intelligent, indemne de troubles sensoriels ou psychologiques.**

Tout enfant qui lit et orthographie mal n'est pas nécessairement un enfant atteint de dyslexie. Parmi les 18 à 20 % d'enfants "mauvais lecteurs / mauvais orthographes" un quart environ sont des enfants atteints de dyslexie (5 à 10 % de la population infantile).

Est suspect de dyslexie et doit bénéficier d'une évaluation de son langage écrit, tout enfant sans trouble de compréhension, qui reste lent et peine à lire sans erreurs, qui fait des fautes systématiques, et qui ne progresse pas ou peu.

Statistiquement tout enseignant a, chaque année, dans sa classe, 1 ou 2 enfants atteints d'un trouble spécifique du langage écrit.

COMMENT INTERVENIR DEVANT UN ENFANT EN DIFFICULTÉ DE LANGAGE ?

Cycle 1

- devant toute difficulté de langage oral

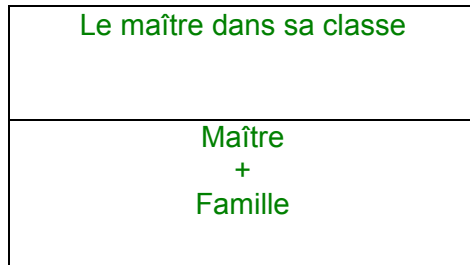
Cycle 2

- devant la persistance d'une difficulté de langage oral
- devant un enfant en fin de CP qui ne déchiffre pas

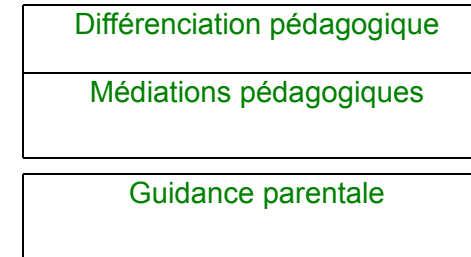
Cycle 3

- devant la persistance des difficultés en lecture - écriture

Repérage / observation par l'enseignant dans sa classe

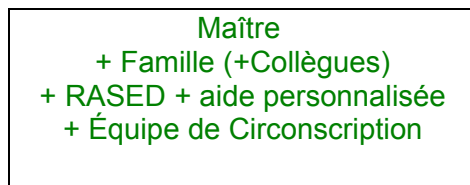


Outils nationaux d'évaluation (CE1, CM2)
Aide possible du Conseiller Pédagogique

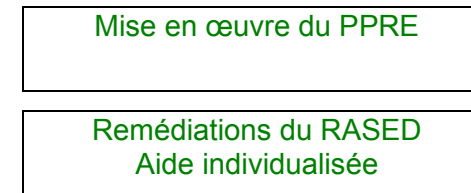


si difficultés persistantes

Mise en commun des points de vue : Conseil des Maîtres / RASED / Equipe éducative

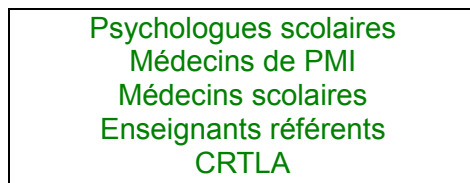


Rédaction d'un PPRE

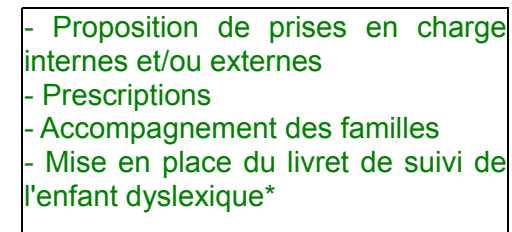


si difficultés persistantes

Évaluation et bilans spécifiques : examens psychologique et médico-développemental



Bilans psychologiques
Bilan de langage oral et écrit
Bilan de santé et du développement
Mise en place d'un PIS* ou
éventuellement d'un PPS



Orthophonistes
Orthoptistes
Psychomotriciens
Psychologues
CMP-CAMSP-
CMPP...

* Ces documents (PIS, Livret de suivi) sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://ash.edres74.ac-grenoble.fr/>

Pour le PIS : aller dans le menu « Haute-Savoie » puis « Formulaires » ; pour le livret de suivi : aller dans le menu « Ressources » puis « Dyslexie » puis « Aide à l'apprentissage » puis « Troubles du langage oral et écrit : comment les prendre en compte ? »

Grille d'aide à l'observation du langage oral de l'enfant entre 2 et 6 ans

Age	Attendus en production	Attendus en compréhension	Signes d'alerte
De 2 à 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Pose des questions " <i>quoi ça?</i> ". - Nomme les images d'un livre. - Utilise les pronoms : <i>je, tu, il, moi, toi.</i> - Fait des phrases de 2 ou 3 mots dont un verbe. - Utilise les pluriels. - Dit « <i>le</i> » ou « <i>la</i> » devant un nom. - Utilise les prépositions : <i>à, de, pour.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend des phrases avec relatives introduites par « <i>qui</i> ». - Comprend les adjectifs et verbes courants. - Différencie : <i>gros / petit / grand dans / sous / derrière et haut / bas.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant qui ne paraît pas comprendre. - Utilise des "mots phrases". - N'utilise pas le <i>je</i>, ni d'autres pronoms. - Est inintelligible.
De 3 à 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Fait des énoncés de 4 mots en moyenne (dont un verbe). - L'enfant peut donner son nom et prénom. - Pose beaucoup de questions. - Utilise des prépositions spatiales : <i>sur, dans, sous...</i> - Utilise les pronoms : <i>elle, on, tu...</i> - Raconte ce qu'il a fait. - Conjugue les verbes. - Utilise « <i>être</i> » et « <i>avoir</i> ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les questions: <i>où, pourquoi, comment.</i> - Utilise et comprend les notions spatio-temporelles (<i>devant / derrière, demain / hier, bientôt ...</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne comprend pas. - N'est pas intelligible. - Réduit les phrases à 1 ou 2 mots. - N'utilise pas le <i>je</i>, ni les autres pronoms.

Age	Attendus en production	Attendus en compréhension	Signes d'alerte
De 4 à 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Parle spontanément . - Questionne sans cesse. - Joue avec les mots, en invente. - Utilise le passé et le futur. - TOUS LES SONS sont acquis (<i>ch, j, s</i> et <i>z</i> peuvent être acquis plus tard). - Accorde les noms avec les adjectifs. - Peut utiliser le langage d'évocation. - Adapte son discours à son interlocuteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les questions: (<i>comment, quand</i>). - Utilise les notions de nombre, de différence: <i>pareil / pas pareil</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend moins bien qu'il ne parle. - N'est pas ou peu intelligible. - Phrases sans verbe ou mal construites. - Cherche fréquemment ses mots.
De 5 à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Fait des phrases complexes avec des expansions : <i>alors, et puis, ensuite...</i> - Conjugue les verbes correctement. - Utilise toutes les notions de temps et d'espace : <i>demain, après, au milieu, le dernier...</i> - Raconte de façon claire et ordonnée - Maîtrise le tableau articulatoire <i>ch, j, s</i> et <i>z</i>. - Fait preuve d'une bonne conscience phonologique (rimes, comptage des syllabes, suppression des syllabes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend toutes les consignes. notamment les relatives introduites par « <i>que</i> ». - S'intéresse au sens des mots. - Comprend les notions de " <i>manque</i>", de " <i>différence</i>". 	<ul style="list-style-type: none"> - Manifeste des troubles de la compréhension. - Est peu intelligible ou déforme des mots de manière importante. - N'évolue pas ou peu sur l'année. - Ne conjugue pas les verbes. - Produit des énoncés réduits (inférieurs à 4 mots). - N'utilise pas le pronom « <i>qui</i> ». - N'exprime pas de notions de temps et d'espace. - Est en décalage évident par rapport aux autres.

La présence de quelques signes d'alarme pour un âge donné doit inciter l'enseignant à alerter la famille et à prendre conseil auprès du RASED / pôle ASH.

Elèves de cycle II

Attendus	Signes d'alerte	Epreuves de références
<p>LA SYNTAXE DU LANGAGE ORAL</p> <p>A six ans, une syntaxe suffisamment élaborée dépend surtout de l'utilisation des connecteurs (pronoms relatifs, conjonctions de coordination, etc...).</p> <p><u>L'élève maîtrise successivement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la phrase simple (« <i>Maman, j'veux mon goûter.</i> ») - la phrase juxtaposée (« <i>Il sort et pis il joue dans la cour.</i> ») - la phrase complexe (« <i>Quand il fait beau je vais en montagne.</i> »). <p>A cet âge, on peut aussi attendre un bon usage des pronoms personnels sujets (reprise anaphorique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun ou bien un seul connecteur maîtrisé. - Mauvaise construction de la phrase (ex : mots dans le désordre, verbes presque tous à l'infinitif). - Utilisation inadéquate des pronoms personnels. (L'élève parle indistinctement des différents personnages d'un récit). Chaîne anaphorique non maîtrisée. 	<p>Site Eduscol¹ outils d'évaluation GS et CP <i>langage en situation, langage d'évocation et justifications orales (EGCDA01, EGCDDB01, EGCDCC01)</i></p>
<p>L'ASPECT PRAGMATIQUE DU LANGAGE</p> <p><u>A six ans, un élève devrait être capable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de participer à une conversation ; ce qui suppose de prendre la parole à son tour, de demander des précisions... - de mettre en œuvre ou de formuler une consigne. <p>Compétences requises : capacité de se positionner par rapport au contenu, à l'autre, aux sous-entendus et aux implicites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Langage à vide, aberrant, sans lien solide avec le réel. - Inadaptation du discours par rapport au contexte. 	<p>Site IEN de Cluses² - les évaluations GS : évaluation diagnostique n°4</p> <p>Site Eduscol¹ les évaluations début CP <i>items 23 à 26 (EGCACE01)</i> <i>items 27 à 30 (EGCACE02)</i></p>

Attendus	Signes d'alerte	Epreuves de références
<p>LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification aisée de nombreux phonèmes dans la chaîne parlée. ▪ La prise de conscience des unités sous-jacentes du langage (matériaux sonores de la langue) est nécessaire pour apprendre à lire. <p>LA SPATIALITE ET LA TEMPORALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité à se repérer dans la journée, dans la semaine, dans une succession de séquences ou d'images. ▪ Capacité à reproduire un rythme. ▪ Capacité à se repérer dans la page et à sélectionner des détails graphiques pertinents. <p>LA LANGUE ECRITE</p> <p>Au cours de l'apprentissage, l'élève de CP coordonne et utilise deux stratégies. L'une fait appel au stock de mots qu'il a mémorisé (voie lexicale ou d'adressage), l'autre utilise la conscience phonémique articulée à l'image visuelle des lettres (voie phonologique ou d'assemblage).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à isoler, identifier, supprimer, permuter, des syllabes, puis des phonèmes (conscience phonémique défaillante). - Des troubles temporels ou spatiaux sont parfois associés à des difficultés spécifiques d'apprentissage de la lecture (ex : confusions durables dans la reconnaissance de lettres comme p-q-b-d). - Inversions persistantes de lettres, de chiffres ou encore de groupes de lettres. - Grande lenteur : la vitesse de lecture n'augmente presque pas au cours de l'année. - Copie problématique. Outre sa lenteur, l'élève multiplie les retours au modèle. 	<p>Site Eduscol¹ <i>GS et CP : manipulation syllabique, repérage des sons, les rimes (ECPABC01, ECPABD01, EGSABA01, EGSABB01, EGSABC01)</i></p> <p>Site Banqoutils³ <i>CE1 (école cycle 2 / langage / réaliser) : repérage de phonèmes (E2FREBE01)</i></p> <p>Editions La Cigale⁴ <i>Phono – Mi : entraînement de la conscience phonologique.</i></p> <p>Site IEN de Cluses² - les évaluations <i>GS : évaluation diagnostique n°5</i></p> <p>Site Eduscol¹ évaluations nationales début CP <i>items 5 à 13 (ECPBCA01)</i></p> <p>Site Eduscol¹ <i>CP : écriture (ECPAFB01)</i></p> <p>Site IEN de Cluses² - les évaluations <i>CP : déchiffrage (évaluation fin année CP 2006) exercices 3 et 4</i></p> <p>Evaluations nationales CE1 2008/09 <i>la lecture de non-mots et de mots connus</i></p> <p>Site cognisciences⁵ <i>CE1 : épreuve de fluence (E.L.FE)</i></p>

Elèves de cycle III

Attendus	Signes d'alerte	Outils de repérage
<p>LANGAGE ORAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise parfaite des différentes composantes du langage au niveau phonologique, syntaxique, lexical et pragmatique, en activité de compréhension ou de production. <p>LANGAGE ECRIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne capacité à écrire sous la dictée des mots d'orthographe d'usage, en respectant la liaison grapho-phonologique et en effectuant les accords nécessaires. ▪ Capacité de copier un texte sans erreur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Persistance d'un trouble de la parole ou du langage (déformations de mots, constructions grammaticales incorrectes). ▪ Mauvaise compréhension du langage oral. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Confusions phonologiques (d/t, f/v, c/g, p/b, ch/j, s/z). ▪ Inversions (in/ni). ▪ Suppressions (apprend / arend). ▪ Absence de lien grapho-phonologique. ▪ Mots oubliés. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Confusions, inversions, ajouts ou suppressions de lettres, syllabes et mots. ▪ Sauts de lignes ou contraction de deux lignes. 	<p>Site IEN de Cluses² - les évaluations CE2 : transcription et copie (évaluation diagnostique 2008/09) : exercices 3 et 4 CM1 : copie et orthographe (évaluation diagnostique 2008/09) : exercices 4 et 5</p> <p>Evaluations nationales CM2 2008/09 <i>orthographe : fiche 14</i> <i>copie d'un texte : fiche 5</i></p>

Attendus	Signes d'alerte	Outils de repérage
<p>LECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture oralisée Bonne fluidité (on se rapproche du langage oral dans le rythme, l'intonation et les liaisons sémantiques). Utilisation préférentielle de la voie d'adressage. Utilisation ponctuelle mais automatique de la voie d'assemblage pour les mots nouveaux. ▪ Compréhension Bonne compréhension d'un texte dans son ensemble. Compréhension de l'organisation logique d'un texte. Repérage de l'organisation spatiale d'un texte. Identification des référents du texte par les substituts lexicaux ou pronominaux. Prise d'informations ponctuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lenteur excessive, l'automatisation ne se met pas en place. ▪ Erreurs systématiques au niveau phonologique ou visuel. ▪ Inversions, ajouts, suppressions. ▪ Régularisations (<i>femme</i> lu <i>fame</i>) ou lexicalisations (<i>mardion</i> lu <i>mardi</i>). ▪ Difficultés de repérage dans l'espace feuille ou l'espace texte. ▪ Difficultés à se repérer dans l'organisation temporelle du texte. ▪ Difficultés de repérage de l'organisation spatiale (tableau, paragraphes...) ▪ Prises d'informations erronées. ▪ Informations essentielles oubliées. 	<p>Site cognisciences⁵ CE2, CM1, CM2 : évaluation de la fluence en lecture (E.L.FE) CM2 : le ROC l'ODEDYS</p> <p>le Reperdys⁶ CM1 et CM2</p> <p>Site IEN de Cluses² - les évaluations CE2 : compréhension (évaluation diagnostique 2008/09) : exercices 1 et 2 CM1 : compréhension (évaluation diagnostique 2008/09) : exercices 1, 2 et 3</p> <p>Evaluations nationales CM2 2008/09 compréhension globale d'un texte : fiche 1 compréhension fine d'un texte : fiches 2, 3 et 4</p>

1 : <http://eduscol.education.fr/D0135/liens-vers-banqoutils.htm>

2 : www.ienclus.edres74.ac-grenoble.fr (dans le menu : les évaluations)

3 : www.banqoutils.education.gouv.fr

4 : www.editions-cigale.com

5 : www.cognisciences.com

6 : www.reperdys.com

Quelques conseils pour l'adaptation pédagogique

Motivation de l'élève / estime de soi

- Créer un climat de confiance (faire savoir à l'élève que l'on connaît ses difficultés et qu'on va les prendre en compte).
- Faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière de l'élève présentant des troubles de langage.
- Travailler avec le groupe classe sur les différences.
- Faire découvrir à l'élève ses domaines de compétences et les valoriser face au groupe classe.
- Le féliciter individuellement même si les progrès sont minimes, éviter les situations dévalorisantes.

Organisation de la classe

L'enseignant

- Favorise le calme, le silence et l'écoute.
- Évite de trop parler.
- Évite les affichages permanents (privilégie les affiches synthétiques utiles à la mémorisation).
- Organise les informations au tableau, fait ressortir l'essentiel en utilisant des couleurs.
- Utilise des entrées multi-sensorielles (les gestes, le dessin, l'auditif, le visuel, la manipulation) et explicite les liens entre les différents apprentissages.

L'élève

- Est placé à côté d'un élève calme et est centré par rapport au tableau.
- Les objets sur le bureau sont limités au strict minimum.
- Utilisation d'un « timetimer » pour visualiser le temps.

Travail en classe

L'enseignant

- Propose des documents dactylographiés et aérés (police Arial 14, double interligne, espacement entre caractères 1,5).
- Met en évidence les points essentiels (surlignage, typographies différentes et utilise la disposition spatiale).
- Lit toutes les consignes à voix haute, s'assure de leur bonne compréhension et reformule si nécessaire.
- Donne une seule consigne à la fois.
- Donne du temps supplémentaire ou réduit le nombre d'exercices.
- Fournit la correction photocopiée de l'évaluation.

Lecture oralisée

- Ne pas faire lire l'élève à haute voix sans préparation.
- Autoriser la lecture avec un outil (par ex, un cache) pour suivre les lignes.
- Autoriser la sub-vocalisation (lecture à mi-voix).

Ecrit

- Utiliser un cahier à lignage unique avec balisage « droite/gauche ».
- En copie, accentuer les repères visuels, fractionner le texte.
- En production de textes, admettre la dictée à un tiers ou accepter l'usage du dictaphone.
- Ne pas surcharger de corrections la production écrite de l'élève ; organiser les corrections et éventuellement rendre à l'élève un texte partiellement corrigé et recopié.

Evaluations

- Ne sanctionner l'orthographe que s'il s'agit de la connaissance évaluée.
- Diminuer le volume de la dictée ou proposer une dictée à trous (espaces suffisamment larges), laisser le temps nécessaire à la relecture et apprendre à l'élève à se relire (une lecture pour chaque point à vérifier).
- En cas d'échec à l'écrit, envisager une évaluation orale.
- Trouver un système d'évaluation qui lui permette de visualiser ses progrès (en dictée, par ex., utiliser un pourcentage de mots justes).

Travail à la maison

- Pour l'organisation du travail personnel, choisir un support adapté à l'enfant (privilégier l'agenda au cahier de textes).
- Faire en sorte que l'élève apprenne ses leçons à partir d'un support dactylographié ou s'assurer que le texte recopié est lisible.
- Prévoir suffisamment de temps pour copier les devoirs ou fournir une feuille avec le travail personnel et donner les explications nécessaires.
- Adapter le travail aux objectifs définis pour l'élève.
- Accepter les devoirs transcrits par un adulte.
- Aider l'élève à organiser son travail (codes couleurs...).
- Donner à l'avance le texte qui sera utilisé en classe, accompagné de l'enregistrement de sa lecture sur cassette audio.

Liaison famille / école ou établissement

- Instaurer une relation de confiance réciproque avec la famille pour maintenir une cohérence des apprentissages.
- Expliciter l'organisation mise en place autour de l'élève.
- Mettre en place un moyen de liaison constructif avec la famille (Livret de suivi de l'enfant dyslexique).
- Faire le point régulièrement avec la famille.
- Mettre en place un Projet Individuel de Scolarisation (PIS).

G L O S S A I R E

AEEH : allocation d'éducation pour enfant handicapé, sur décision de la CDAPH.

AVS : auxiliaire de vie scolaire, sur décision de la CDAPH. Mission : l'aide à la scolarisation des élèves porteurs de handicap. Deux statuts différents : AVSi : chargé de l'accompagnement individualisé de la scolarisation d'un élève porteur de handicap / AVSco : implanté dans une CLIS pour favoriser la scolarisation collective d'élèves porteurs de handicap.

ASH : Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés.

BSEDS 5-6 : Bilan de Santé et du Développement pour la Scolarité des enfants de 5 /6 ans (lors du bilan médical des enfants de Grande section maternelle)- outil destiné aux équipes médico-scolaires élaboré par le laboratoire Cognisciences de Grenoble.

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (ex. CDES et COTOREP). Evaluation des besoins des élèves (AVS, AEEH...)

CDOEA : Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (ex. CCPE et CCSD).

CLIS : Classe d'Intégration Scolaire ; elles sont de 4 types selon qu'elles accueillent des enfants orientés par la CDAPH en fonction des caractéristiques du handicap sur le plan cognitif (CLIS 1), auditif ou trouble du langage (CLIS 2), visuel (CLIS 3) ou moteur (CLIS 4).

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (pour les enfants de moins de 6 ans présentant un handicap moteur, sensoriel ou mental. L'équipe est pluri-disciplinaire et assure le dépistage, le traitement et le suivi de l'enfant).

CMP : Centre Médico-Psychologique (établissement de soins composé d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un psychiatre pour le dépistage et la prise en charge des enfants, adolescents ou adultes présentant un trouble mental ou des troubles du comportement...), dépendant de la DASS.

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique (même type de prise en charge en intégrant une dimension pédagogique avec des enseignants spécialisés), dépendant de l'Education Nationale.

CRTLA : Centre ressource pour les troubles du langage et des apprentissages. Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse – Bonneville, Service de Pédiatrie, 17 rue du Jura – BP 525, 74 100 ANNEMASSE, Tel : 04 50 87 47 54 ou 04 50 87 40 26, Mail : crtla74@chi-annemasse-bonneville.fr

ELFE : Evaluation de la lecture en fluence. Cet outil permet d'évaluer rapidement le niveau de déchiffrement des élèves du CE1 à la 5^{ème} à partir de la lecture d'un texte pendant 1 minute. Equipe du Docteur Michel Zorman, Académie de Grenoble. www.cognisciences.com

EPE : Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation, mis en place par la MDPH. Evalue les besoins de compensation de la personne handicapée et son incapacité permanente, propose un PPC.

ESS : Equipe de Suivi de la Scolarisation. Comprend tous les intervenants concernés (enseignant de la classe, enseignant référent scolaire, médecin scolaire...) ainsi que les parents.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées. Guichet unique pour améliorer l'accueil, l'information et l'aide apportée aux élèves handicapés et à leur famille. Elle organise la scolarité de l'élève handicapé, assortie des mesures d'accompagnement décidées par la CDAPH.

OEDYS : outil de dépistage des dyslexies. Ce test permet une analyse rapide du langage oral, des voies de lecture, de l'orthographe, des compétences phonologiques et visio-attentionnelles et de la mémoire. Il est régulièrement utilisé par les médecins scolaires formés à son interprétation. Equipe du Docteur Michel Zorman, Académie de Grenoble. www.cognisciences.com

PAI : Projet d'Accueil Individualisé (documents contractuels entre famille et école pour les élèves porteurs d'une maladie chronique ou invalidante). Elaboré avec le médecin scolaire.

PIS : Projet Individuel de Scolarisation, élaboré par l'équipe éducative pour les enfants atteints d'un trouble spécifique des apprentissages.

PMI : Protection Maternelle et Infantile.

PPC : Plan Personnalisé de Compensation (aménagements aux examens, attribution de matériel spécifique...). Sur décision de la MDPH.

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative.

PPS (ex projet d'intégration) : Projet Personnalisé de Scolarisation. Elaboré par l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) en étroite collaboration avec l'enseignant référent et validé par la CDAPH. Le PPS est un élément du plan personnalisé de compensation.

RASED : réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté.

REPERDYS : outil de repérage des dyslexies. Cet outil permet aux enseignants de CM1 et de CM2 de repérer les élèves en grande difficulté en copie, dictée et lecture à haute voix de mots isolés. Equipe du Docteur Monique Jacquier-Roux, Académie de Lyon. www.reperdys.com

ROC : repérage orthographique collectif. Cet outil permet aux enseignants de CM2, 6ème et 5ème de repérer les élèves en grande difficulté de lecture/orthographe. Equipe du Docteur Michel Zorman, Académie de Grenoble. www.cognisciences.com

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.

BIBLIOGRAPHIE

1- Pour les parents et les enseignants :

- Dyslexie où est la différence ? (bande dessinée)
Eleni Grammaticos, Marianne Klees. Editions IPEJ. 2000.
- « Le tiroir coincé » ou comment expliquer la dyslexie aux enfants
Bulletin Hors Série n°6 (2001) de l'Association l'APEDA, à commander sur leur site : www.apeda-france.com (accueil / nos bulletins)
- Réponses à vos questions sur la dyslexie
Annie Dumont. Editions Solar. 2003.
- Les troubles d'apprentissages : comprendre et intervenir
Denise Destrempe-Marquez, Louise Lafleur. Editions Hôpital Ste Justine, Québec. 1999.
- Dyslexie : dépistage à l'école, au quotidien, conseils pratiques
Geneviève Dansette et Monique Plaza. Editions Josette Lyon. 2003.
- Dyslexique peut-être ? et après...
Pascale Cruizat, Monique Lasserre. Editions La Découverte. 2002.
- Les troubles spécifiques du langage oral et écrit : les comprendre, les prévenir et les dépister, accompagner l'élève.
Dr Christine Egaud. CRDP de Lyon. 2001.
- Les enjeux de l'accompagnement dans les troubles du langage
Vidéo de l'association APEDYS des 2 Savoie, Editions Label Vie d'Ange à télécharger sur www.abc-dyslexies.fr (menu « la dyslexie », le film du colloque)

2- Pour les enseignants :

- Enseigner la lecture au cycle 2
Jean Emile Gombert et al. Editions Nathan Pédagogie. 2000.

- Apprendre à lire au cycle des apprentissages fondamentaux
José Morais, Guy Robillard. Observatoire National de la lecture. Editions Odile Jacob. 1998.
- Apprendre à lire à l'école. Tout ce qu'il faut savoir pour accompagner l'enfant.
Roland Goigoux et Sylvie Cèbe. Editions Retz. 2006.
- Les neurones de la lecture
Stanislas Dehaene et Jean-Pierre Changeux. Editions Odile Jacob. 2007.
- Les troubles de l'apprentissage de la lecture
Observatoire National de la Lecture. Février 2005. Document gratuit, à télécharger sur <http://onl.inrp.fr/ONL/garde> (publications / années précédentes / 2005)
- Accompagnement du plan de prévention de l'illettrisme pour le 1^{er} degré, Prévenir l'illettrisme :
<http://eduscol.education.fr/D0102/notes-ill.htm>
2 documents à télécharger sur le site eduscol.education.fr (Sommaire / école / maîtrise de la langue / apprendre à lire / collection « Prévenir l'illettrisme »)
1. Répondre à des besoins éducatifs particuliers
2. Apprendre à lire avec un trouble spécifique du langage

3- Pour tous les professionnels qui veulent approfondir le sujet

- La dyslexie à livre ouvert
Michel Habib. Résodys. 2003. Commandes exclusivement par courrier électronique à coordination@resodys.org. Voir sur le site <http://www.resodys.org>
- Dyslexie : le cerveau singulier
Michel Habib. Editions Solal. 1997
- Les dyslexies : décrire, évaluer, expliquer, traiter
Anne Van-Hout, Françoise Estienne. Editions Masson. 2001.
- Comment la parole vient aux enfants ?
Bénédicte de Boysson-Barbies. Editions Odile Jacob. 2005

- Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques
Claude Chevré-Muller, Juan Narbonna. Editions Masson. 2007.
- Les Troubles spécifiques du langage oral et écrit
CD-ROM de l'INS HEA (Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés) Patrice Couteret. 2004. à commander sur www.inshea.fr/RessourcesHome.htm (productions)
- Rapport de l'INSERM en 2007 : Expertise collective. Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie. Bilan des données scientifiques. Synthèse téléchargeable sur : http://ist.inserm.fr/basisrapports/dyslexie/dyslexie_synthese.pdf
- L'évolution du langage chez l'enfant : de la difficulté au trouble.
Marc Delahaie. Editions INPES. 2004 (consultable sur : www.inpes.sante.fr ; menu espaces thématiques / troubles du langage)

4- Textes officiels

- A propos de l'enfant dysphasique et dyslexique
Rapport de J.C. Ringard ; Février 2000. Consultable sur Internet : www.education.gouv.fr/rapport/ringard/som.htm
- Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage
Proposé à J. Lang, D. Gillot et B. Kouchner, par F. Veber et J.C. Ringard - Mars 2001
- Enquête sur les dispositifs médico-social, sanitaire et pédagogique dans la prise en charge des troubles complexes du langage.
Rapport IGEN n° 2002 004, IGAS n° 2002 003. Janvier 2002
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit
Encart B.O. n° 6 du 7 février 2002
- Lire au CP : repérer les difficultés pour mieux agir.
Documents d'accompagnement des programmes de 2002. CNDP, collection école. 2003.
- La loi «Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »
Loi n°2005-102 du 11 février 2005.
- Aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap. Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 / BO n°3 du 19 janvier 2006.

LES ASSOCIATIONS EN HAUTE-SAVOIE

- Association Avenir Dysphasie (AAD) Haute-Savoie : 10 avenue du Gavot, 74500 Evian les Bains, tél : 04 50 70 14 72, Président : Mr Frédéric Duclos, email : aad.haute-savoie@wanadoo.fr

- APEDYS des 2 Savoie - Association de Parents d'Enfants Dyslexiques, tel : 04.79.83.35.86, email : asso@abc-dyslexies.fr ou bien sdalibard@abc-dyslexies.fr

LES SITES

- AAD Association Avenir Dysphasie : www.dysphasie.org

- ASH Site de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des enfants Handicapés en Haute-Savoie : <http://ash.edres74.ac-grenoble.fr>
page "dyslexie" avec de nombreux liens. Infos utiles pour la Haute-Savoie.

- Association APEDYS - France : www.apedys.org et www.abc-dyslexies.fr

- Association CORIDYS : www.coridys.asso.fr

- Association APEDA : www.apeda-france.com

- Laboratoire Cognisciences de Grenoble : www.cognisciences.com

Le calendrier des formations, du matériel téléchargeable (pédagogie, de dépistage...)

Les membres du Groupe de Rédaction Version 2003 :

Mme V. AZZANO médecin scolaire, Mme L. BOISIER Association Avenir Dysphasie, Mme A. BERMOND Principal Adjoint, Mme S. DALIBARD Association de Parents d'Enfants Dyslexiques, Mme S. DARGENT médecin CDES, M. F. DEWALLY Psychologue scolaire, M. M. DUBY Inspecteur d'Education Nationale, M. C. GUIGNE médecin conseiller technique, M. A. KAZMIERCZAK maître G, Mme M. KROSNICKI maître E, Mme D. LAURENT Conseillère d'Orientation Psychologue, Mme M.O. TALLON médecin scolaire, Mme C. WESTER Conseillère pédagogique.

Les membres du Groupe de Rédaction Version 2009 :

Mme V. AZZANO médecin scolaire, Mme S. DALIBARD Association de Parents d'Enfants Dyslexiques, Mme S. DARGENT médecin MDPH secteur Enfants, M. M. DUBY Inspecteur d'Education Nationale, M. C. FENON enseignant spécialisé, M. C. GUIGNE médecin conseiller technique, Mme C. PISTONE Conseillère Pédagogique, Mme M.O. TALLON médecin scolaire, Mme C. TOTEREAU Formatrice IUFM.